

Image not found or type unknown



Liquidation d une SARL

Par **Om34**, le **08/04/2019** à **13:21**

[quote]

Je suis cogérant (deux associés chaqu'un 50%) dans une entreprise, suite à problème de santé (opération chirurgicale) je me suis absenté de l entreprise pendant 5 mois, mon associé à liquidé la société sans de me mettre au courant, toute les démarche est les communication avec le liquidateur l'a fait avec sa propre boîte mail (que j'ai pas l'accès) au lieu de la boîte mail le l'entreprise. Est ce qu'il a le droit de le faire? Sachant que les pouvoirs des cogérant n'ont pas été déterminés par les status.

merci pour votre réponse.

[/quote]